



Protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement

Version 3
Du 13/06/2018
S.CARIOU

(Art.4515-1 et suivants du Code du travail).

Nature du chargement :

☐ Engin ☒ Fourniture

Type de machine : _____ Numéro de parc : _____ Type de fourniture : Granulats _____

Vérification de la VGP ☐ oui ☐ non ☐ Avec Réserves ☐ Sans Réserve

Entreprise de transport

Raison sociale : GARANDEAU GRANULATS

Adresse : CHERVES-RICHEMONT

N° Tél : 05 45 83 24 45

Responsable :

Contact sur place :

Entreprise d'accueil

Raison sociale : GUINTOLI

Adresse :

N° Tél :

Responsable : Sébastien LEPELTIER

Contact sur place : Maxime LAVERGNE – 06 59 64 13 99

Modalité d'accès et de stationnement

☒ Voir plan joint en annexe

☒ Se rendre sur la zone de déchargement indiquée sur le plan d'accès joint en annexe

Horaires d'ouverture

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Mission du chauffeur

☐ Chargement

☒ Déchargement

☐ Calage

☐ Arrimage

☒ Transport

Équipement de protection individuelle du chauffeur :

☒ Chaussures de sécurité

☐ Vêtements spéciaux

☒ Gants

☒ Casque

☒ Gilet haute visibilité

☐ Autre : _____

Moyens mis à disposition pour l'opération

☐ Porte-engin

☐ Véhicule léger

☐ Grue auxiliaire

☐ Chariot élévateur

☒ Engin de chantier

☐ Autre : _____

Services accessibles :

Accès aux installations : ☒ oui ☐ non

Téléphone : ☒ oui ☐ non

Moyen de secours et d'appel en cas d'accident ou incident joint en annexe : ☒ oui ☐ non

Précautions particulières

préciser : procédure de sortie de la RN 141 à respecter. Extraits du DESC joints à transmettre aux chauffeurs.

Consignes de sécurité

Respecter les aires de chargement-déchargement ou de livraison

Suivre les instructions du personnel du site

Respecter le code de la route et les consignes particulières de circulation de l'établissement :

- Limitation de Vitesse ☒ 10km/h ☐ 30km/h ☐ 50km/h

- Interdiction d'utiliser le téléphone mobile au volant

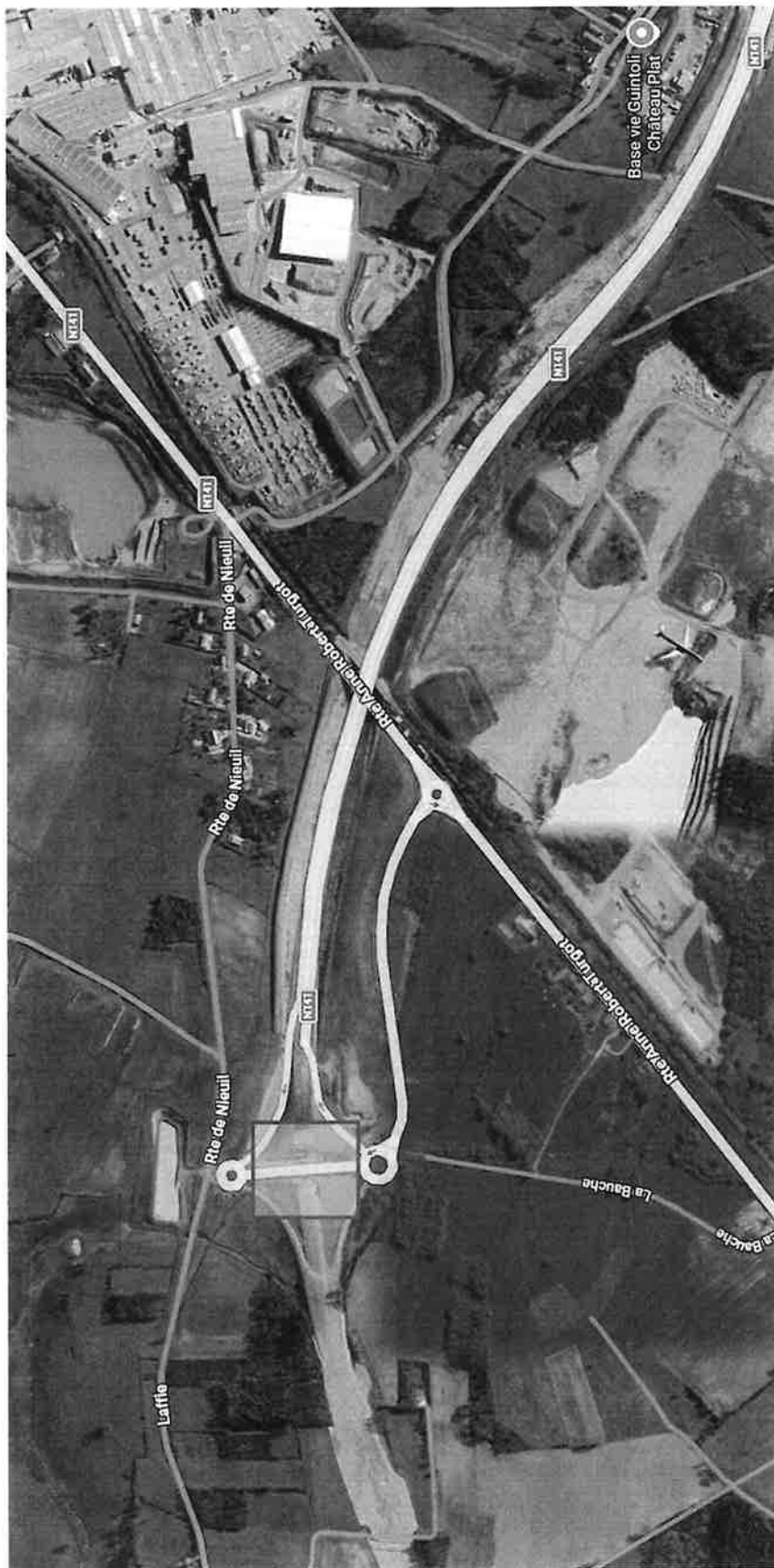
- Port de la ceinture de sécurité obligatoire

- Interdiction de rouler benne levée.

Entreprise de transport
Date : 12/3/25
Signature : *[Signature]* **GARANDEAU FRERES**
Capital de 1 313 940 €
SAS au Capital de 1 313 940 €
Siege Social: 2 route des Ganges - Cherves-Richemont
16370 VAL DE COGNAC
Siret 775 563 273 00017 - APE 4673 A
Tél: 05 45 83 24 11 *Michael*

Entreprise d'accueil
Date : 06/03/2026
Signature : JM
Nom : MERCIER

Annexe 2 : Plan de Situation



Annexe 3 : Consignes en cas d'accident



Version 1_08/03/2021

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT

1 - Protéger

- ➡ **Sécurisez la zone de l'accident :**
 - Supprimer les risques potentiels si cela est possible
 - Sinon, isoler les risques en interdisant l'accès à la zone dangereuse
- ➡ **Se protéger soi-même, la victime et les autres**
- ➡ **Éloignez la victime des risques persistants, sans mettre en péril votre vie**

2 - Alerter ou faire alerter



Et dire :

Votre nom, numéro de téléphone

Lieu :

Nature de l'accident (malaise, chute, brûlure...)

Nombre de victime et leur état

Décrire les gestes de premiers secours effectués ou en cours de réalisation

Ne jamais raccrocher le premier

3 - Gestes de premiers secours

- ➡ **Évitez l'aggravation de la victime**

4 - Préparer l'arrivée des secours

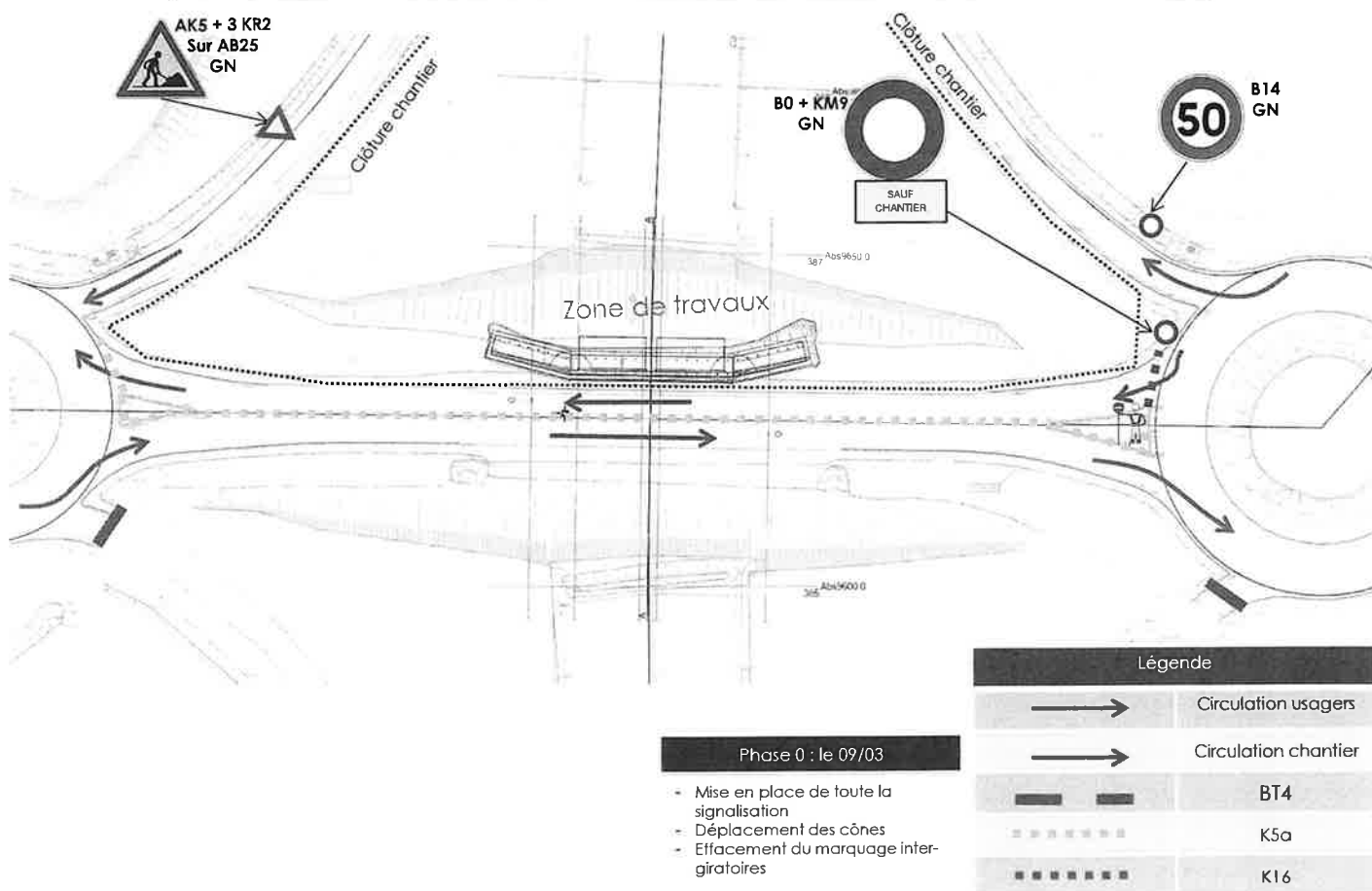
- ➡ **Guidez ou faites guider les secours**
- ➡ **Restez et surveillez la victime**

5 - Prévenir

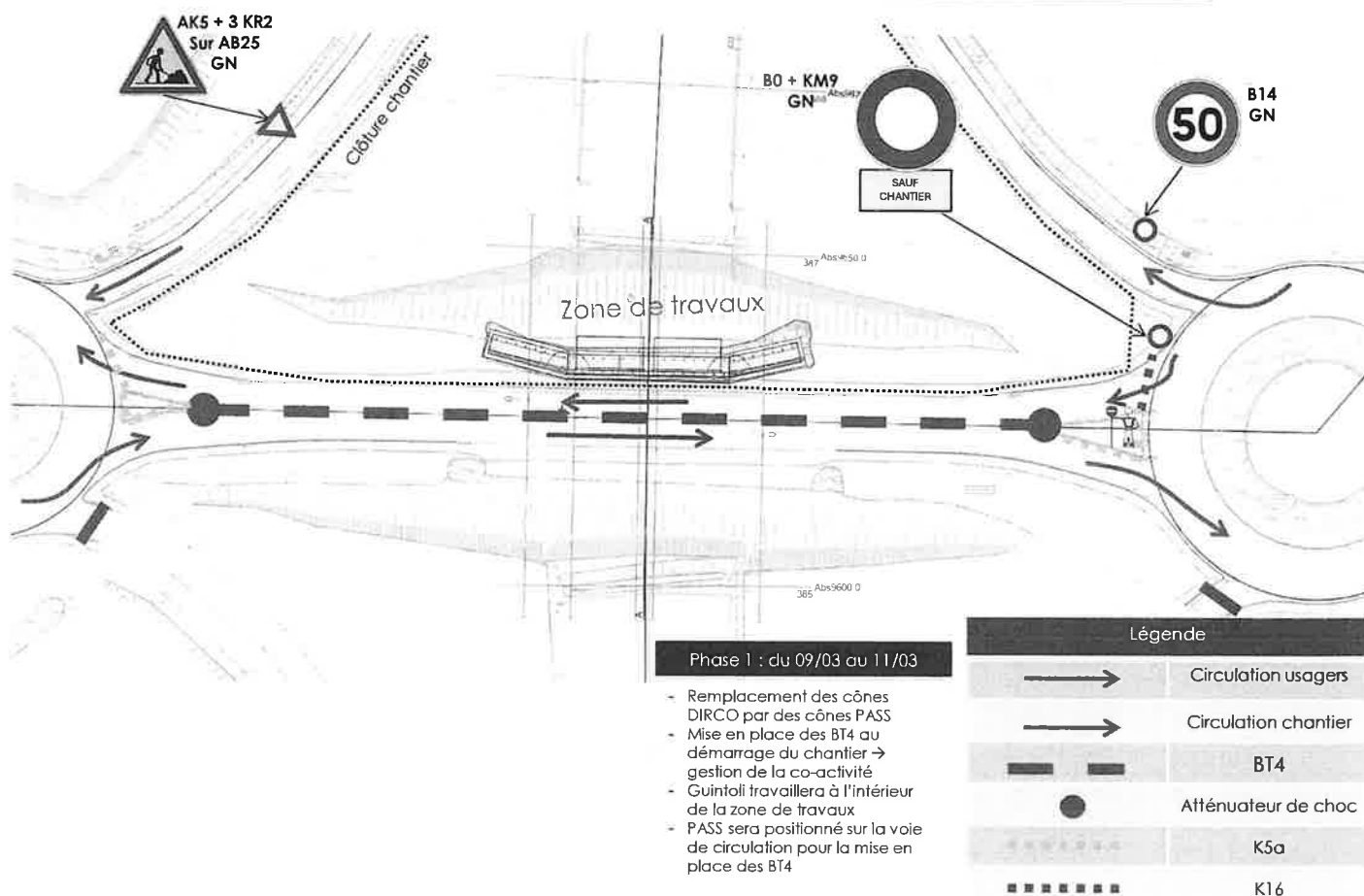
- ➡ **Le service Prévention**
- ➡ **Votre supérieur hiérarchique**



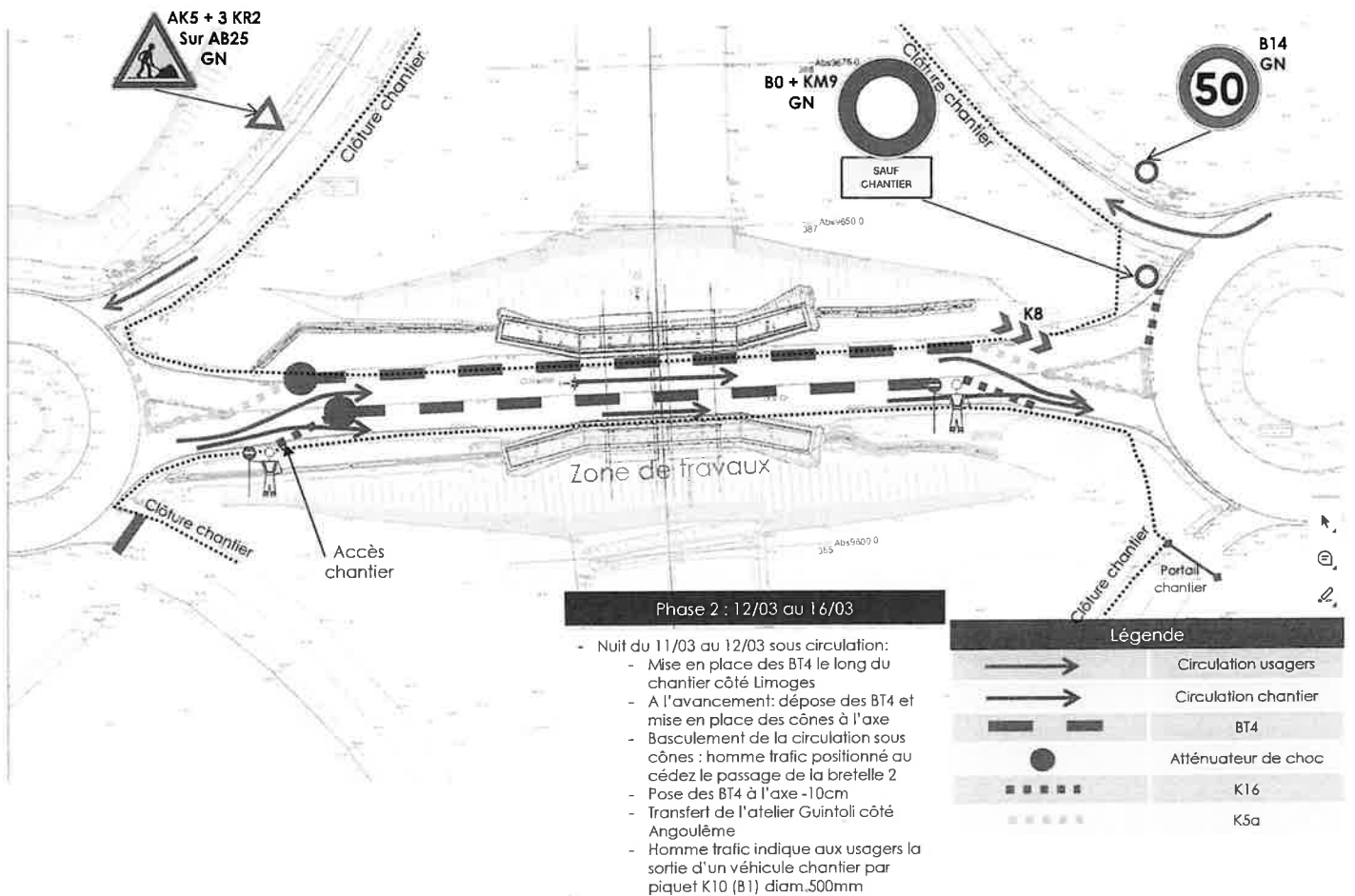
Annexe 1 – Proposition de balisage et signalisation Phase 0



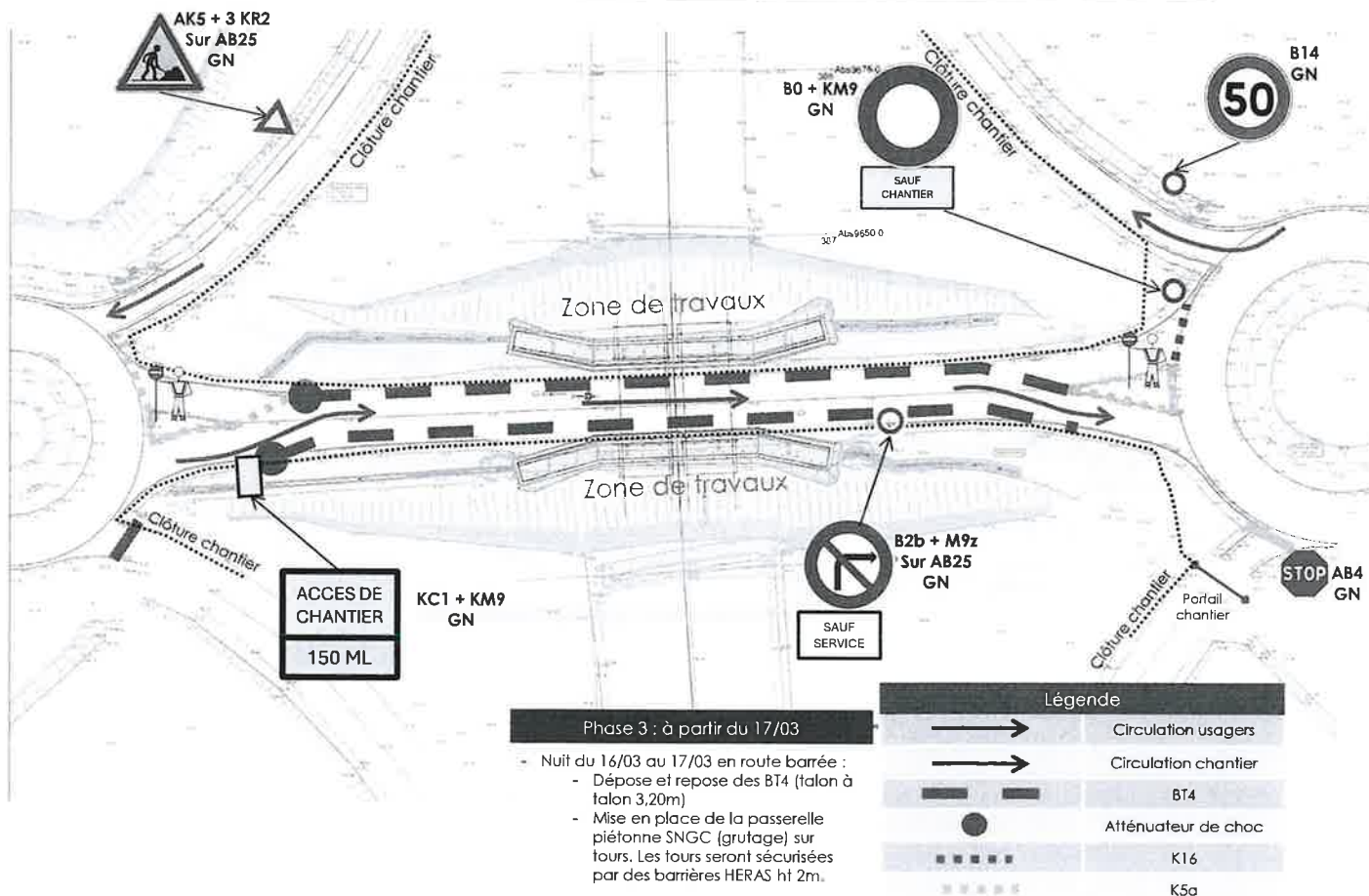
Annexe 2 – Proposition de balisage et signalisation Phase 1



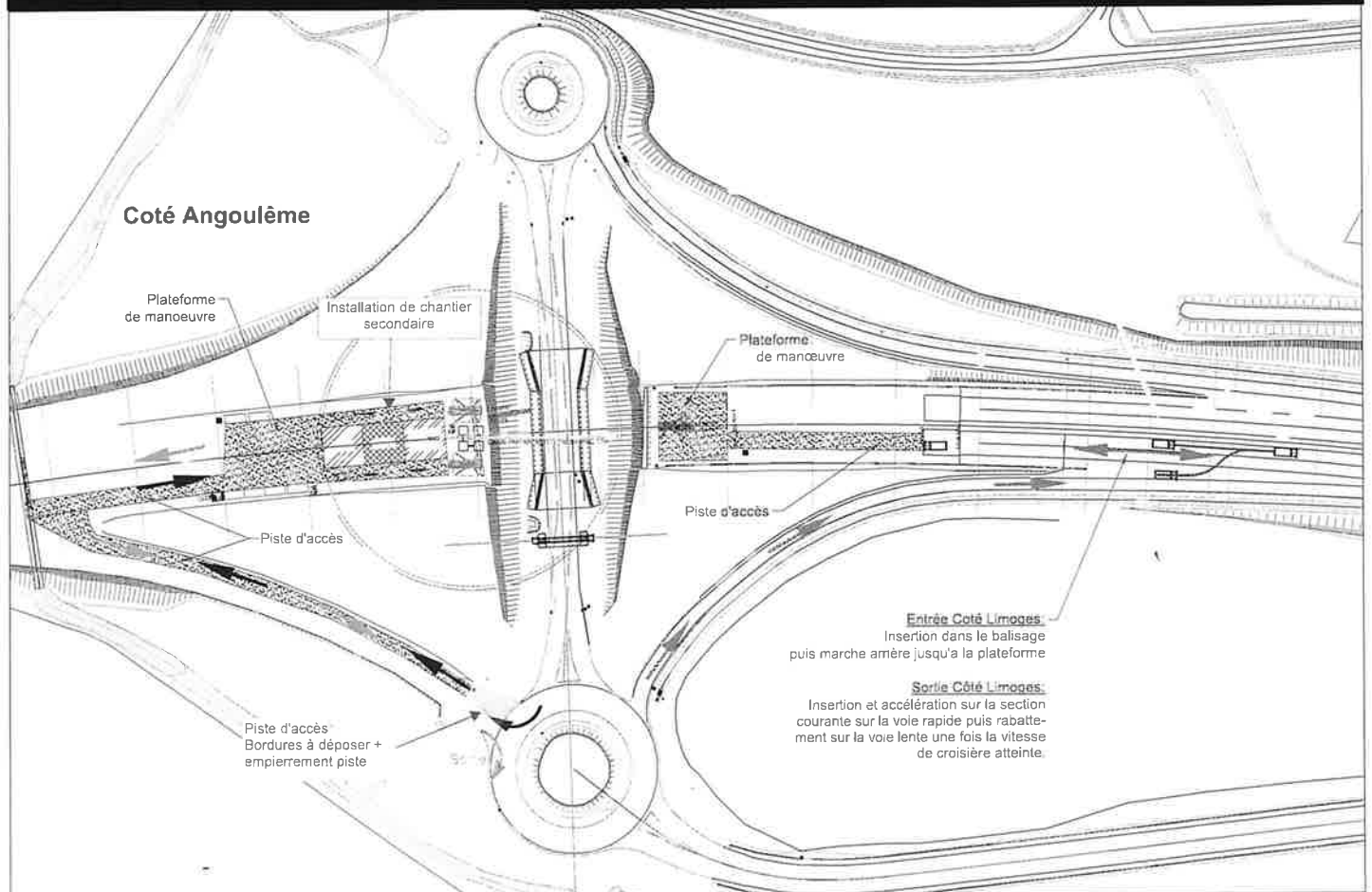
Annexe 3 – Proposition de balisage et signalisation Phase 2



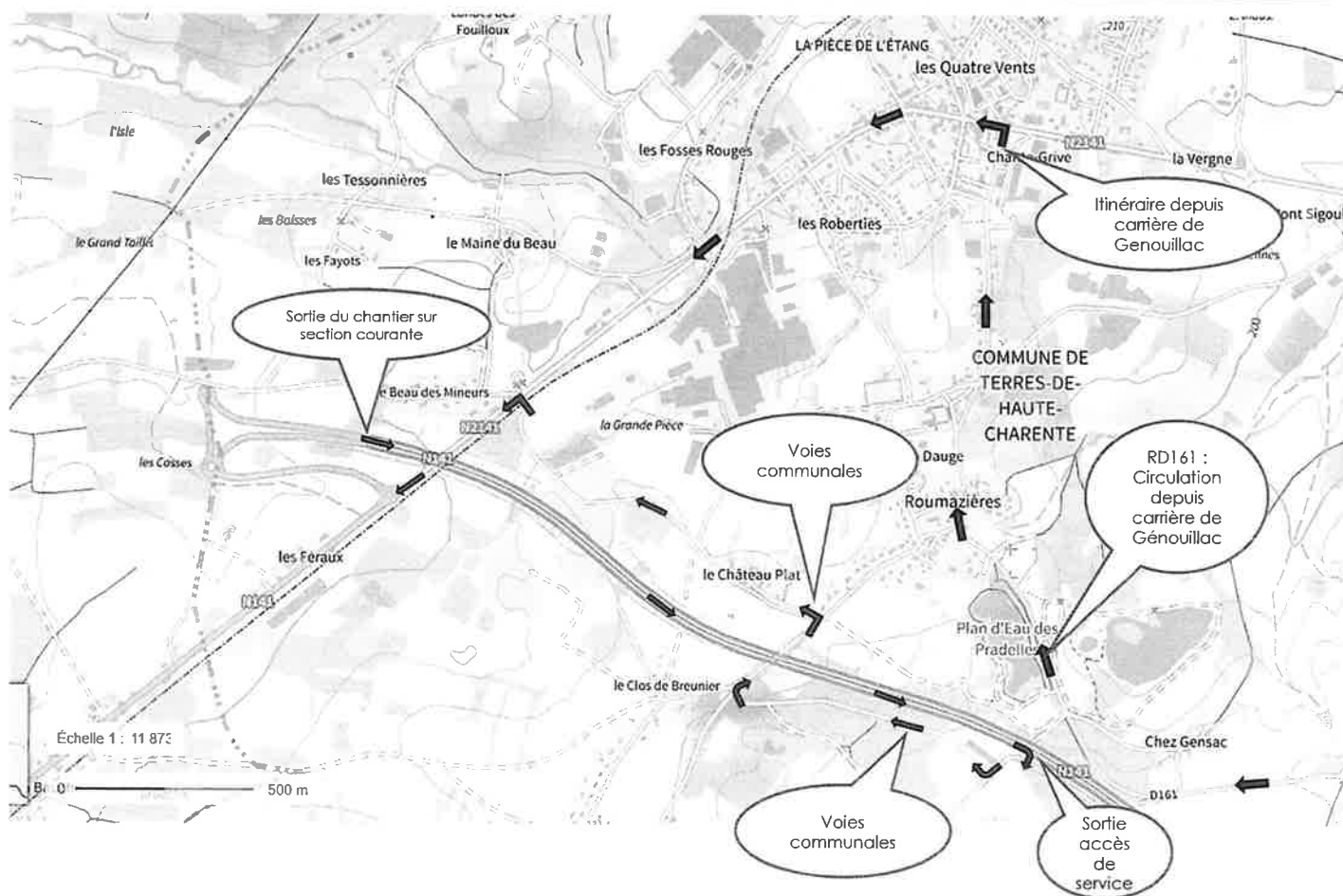
Annexe 4 – Proposition de balisage et signalisation Phase 3



Annexe 7 - Accès de chantier et circulation des véhicules de chantier



Annexe 12 – Proposition itinéraire véhicules de chantier



ANNEXE 11 : PROCEDURE SORTIE RN141 PAR ACCES DE SERVICE – SENS 2 : ANGOULEME - LIMOGES

Rappel

Le conducteur du véhicule est réputé être en possession de son permis de conduire ainsi que de toutes les autorisations et formations nécessaires à la conduite de son véhicule. Il est réputé avoir effectué les contrôles des dispositifs lumineux et de sécurité de son véhicule avant de rejoindre la voie de circulation.

Départ du chantier et insertion sur RN141 section courante

1. Gyrophares allumés, sortie du chantier sur la section courante, voie rapide.
2. Accélération jusqu'à vitesse de croisière
3. Insertion dans la circulation et rabattement sur la voie lente
4. Extinction des gyrophares.

Sortie de la RN141 par accès de service

1/ A 200 m : Allumage des gyrophares

2/ A 50 m : Rabattement sur la Bande d'Arrêt d'Urgence et décélération

3/ Sortie par accès de service



Le portail de l'accès de service est fermé
aux pauses méridiennes, les soirs et les
week-ends.

